DLP 10-4-81683981

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Route de la FORET - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL 70/50
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
13, Rte de la Forêt - Biard - 86000 POITIERS

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : J THIAULT - Inscription à la C.A.P.P.P. N° 535 AD

BULLETIN N° 195 (Edition Générale n°7 du 9.4.81)

ARBRES FRUITIERS

FEU BACTERIEN des ROSACEES

Bien que les prospections réalisées par notre Service dans la région Poitou-Charentes aient été négatives l'an passé elles reprendront cependant cette année. Nous demandons aux arboriculteurs de rester vigilants et de nous signaler tout noircissement anormal des pousses et des fleurs sur poirier, pommier et aubépine afin que les mesures indispensables puissent être prises, le cas échéant.

TAVELURES du POMMIER et du POIRIER

Compte tenu de la forte croissance végétative des arbres et de l'annonce de nouvelles précipitations, il convient de renouveler la protection en début de semaine prochaine. Nous rappelons qu'en cas d'utilisation d'un produit curatif réputé favorisant le Russeting (fénarimol, bénomyl) sur variétés sensibles (GOLDEN) durant la période de sensibilité (à partir du stade E_2 et pendant 6 semaines), il est recommandé d'y adjoindre un produit désensibilisant (EPARGOL, GOLCLAIR Spécial).

OIDIUM du POMMIER et du POIRIER

Assurer également le renouvellement des traitements (voir notre précédent bulletin pour les produits utilisables).

VIGNE

EXCORIOSE

La plupart des vignes ont atteint ou dépassé le stade B : cessez tout traitement à base d'arsenite de soude ou d'huiles jaunes.

Dans les vignes contaminées par l'excoriose et en l'absence de traitement d'hiver, il convient d'effectuer deux traitements successifs lorsque 50 % des bourgeons atteignent les stades C-D puis D-E. Les matières actives et spécialités commerciales correspondantes utilisables sont les suivantes : dichlofluanide (Euparène), dithianon (Delan), folpel (nombreuses spécialités), mancozèbe (Dithane M 45 ou LF, Sandozèbe), métirame de zinc (Polyram), propinèbe (Antracol), cymoxamide (anciennement curzate) + diverses autres matières actives (nombreuses spécialités), folpel + captafol (Mycodifol), folpel + mancozèbe (Mancofol), manèbe + méthylthiophanate (Peltar) milfurame + folpel (Vamin, Castan), phoséthyl d'Al. + folpel (Mikal), phoséthyl d'Al + mancozèbe (Rhodax).

NECROSE BACTERIENNE

Dans les vignobles contaminés (Charente-Maritime), on aura intérêt à effectuer un traitement cuprique (bouillie bordelaise à 2 %) dès le stade C-D atteint et à renouveler celui-ci au stade D-E. Par la suite préférer les anti-mildiou cupriques.

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE du POIREAU

Le vol de première génération a débuté tôt cette année et s'est intensifié dans la période du 21 au 30 Mars. Les premières éclosions sont imminentes. Dans les régions particulièrement infestées il est bon de combattre ce ravageur dès la première génération pour limiter les populations futures que ce soit sur poireau porte-graînes ou sur jeune plant de poireau.

Imprimé à la Station le 9.4.81
Préc. Note : N° 194 du 2.4.81

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Poitou-Charentes" :

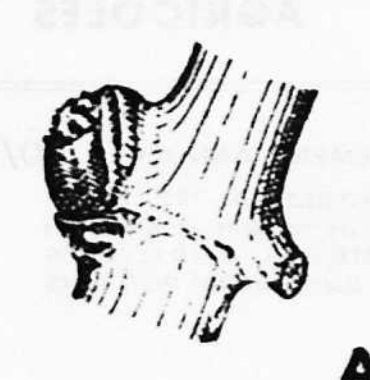
R. GUILLEMENET

P441

Stades repères de la vigne

Dessins de M. BAGGIOLINI

Stations fédérales d'essais agricoles, Lausanne



A

Bourgeon d'hiver

Bourgeon principal formé pendant l'année précédente, caractérisant la vigne dans son état de repos d'hiver. Oeil presque entièrement recouvert par deux écailles protectrices brunâtres.



B

Bourgeon dans le coton

Suit de près le début des « pleurs ». Bourgeon gonflé dont les écailles s'écartent ; protection cotonneuse brunâtre très visible.



C

Pointe verte

Oeil continuant à gonfler et à s'allonger, jusqu'à présenter la pointe verte constituée par la jeune pousse.



D

Sortie des feuilles

Apparition des feuilles rudimentaires rassemblées en rosette, dont la base est encore protégée par la « bourre », progressivement rejetée hors des écailles.



E

Feuilles étalées

Premières feuilles totalement dégagées présentant les caractères variétaux. Sarment herbacé nettement visible.



F

Grappes visibles

Grappes rudimentaires apparaissant au sommet de la pousse. 4-6 feuilles étalées.



G

Grappes séparées

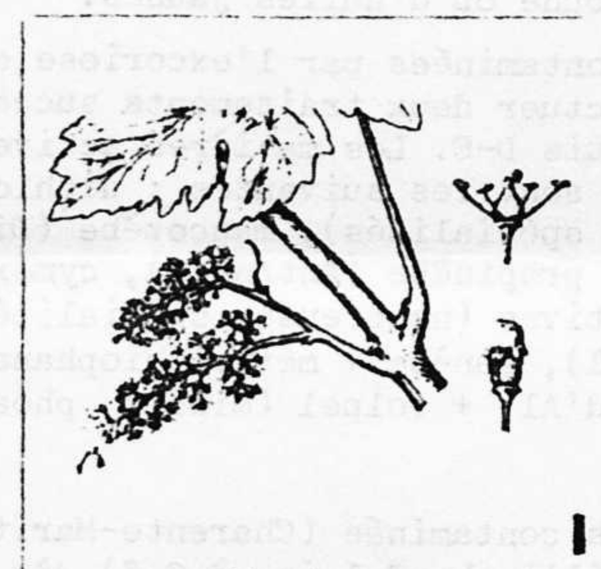
Grappes s'espaçant et s'allongeant sur la pousse. Organes floraux encore agglomérés.



H

Boutons floraux séparés

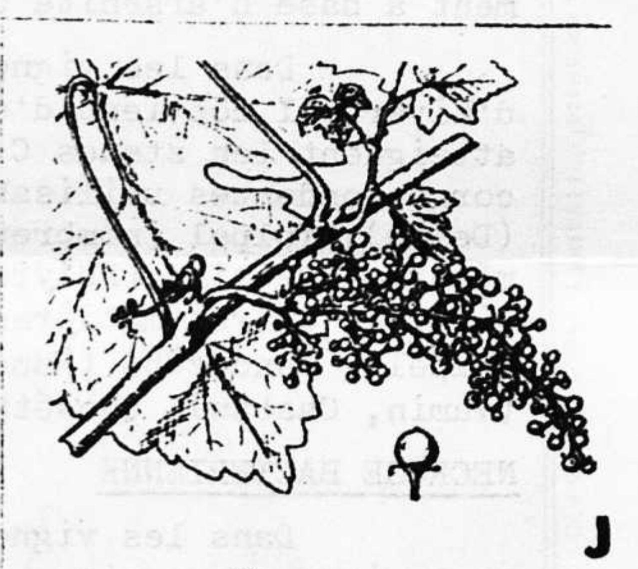
Apparition de la forme typique de l'inflorescence à grappe, dans laquelle les boutons floraux sont nettement isolés. Détail de la figure : fleur en bouton.



I

Floraison

Les détails de la figure montrent comment la corolle, en forme de capuchon, se détache de sa base et se trouve repoussée vers le haut par les étamines. A la chute de la corolle, l'ovaire reste nu, tandis que les organes mâles se disposent en rayons autour de lui.



J

Nouaison

Ovaire commençant à grossir après la fécondation. Les étamines flétrissent, mais restent souvent fixées à leur point d'attache. Le petit fruit formé prend bientôt la forme du « grain » typique de la variété.

L'appréciation objective du développement momentané d'une vigne au moyen de l'échelle proposée ici demande une certaine attention, car l'évolution de l'organe considéré n'est pas forcément simultanée dans l'ensemble de la culture, pas plus d'ailleurs que sur une même plante.

On considérera donc comme déterminant le stade le plus fréquemment représenté sur les ceps de la vigne.

(Extrait de la « Revue romande d'Agriculture, de Viticulture et d'Arboriculture », 8, N° 1, pp. 4-6, 1952.)